

<http://lipietz.net/Les-retraites-que-nous-voulons>

, Libération

Les retraites que nous voulons

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: lundi 2 septembre 2013

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Les retraites que nous voulons

Karima Delli, Alain Lipietz

Paru dans *Libération* le 2 sept. 2013

Mardi 27 août, Jean-Marc Ayrault a présenté le détail de la réforme gouvernementale des retraites . Réformette dans la stricte logique de notre régime par répartition : on a besoin de redistribuer plus d'argent ? on augmente les cotisations, avec les problèmes de compétitivité et le biais en défaveur des activités de main d'oeuvre que cela pose depuis 1945. Elle remédie marginalement aux injustices actuelles (femmes, étudiants, pénibilité,...), en introduit de nouvelles au détriment des « parents tardifs » de 3 enfants. Pas de quoi hurler ni se réjouir. Plus inquiétante est la promesse d'une hausse future de la durée de cotisation. Et ce vieux sophisme (« puisque l'espérance de vie augmente, il faut cotiser plus longtemps ») nous préoccupe.

Oui, on continue en France à vivre plus longtemps (ce n'est déjà plus le cas partout), mais on vit moins longtemps en bonne santé. Les « maladies industrielles » ont explosé : troubles musculo-squelettiques, maladies cardio-vasculaires, risques psycho-sociaux, maladies chroniques et neuro-dégénératives, pour la plupart liés à notre mode de vie dont le travail occupe la plus grande part. De 2008 à 2010, l'espérance de vie sans incapacité a reculé pour les femmes de 64,6 à 63,5 ans, et pour les hommes de 62,7 à 61,9 ans ! Avec notre environnement, notre qualité de vie se dégrade, et les coûts médicaux s'envolent. En travaillant plus longtemps nous serons plus « dépendants » à l'âge de la retraite et... coûterons plus cher ! Une politique de préservation de la santé est le premier impératif, et « travailler moins » en fait partie.

Certes, il restera plus de retraités par actif. La solution du système par répartition est donc maintenue : depuis des décennies cela s'est fait par un accroissement des cotisations, soit en taux, soit en volume, quand l'équilibre financier du système reposait sur la bonne santé de l'emploi. Un allongement de la durée de cotisation n'y change rien : on remplace des retraités par de jeunes chômeurs. Et aussi des "jeunes retraités" par de "vieux chômeurs", car environ la moitié des salariés sont déjà « hors emploi » au moment de faire valoir leurs droit à la retraite !

L'allongement de la durée de cotisation revient au fond à diminuer encore la part dévolue aux travailleurs dans la richesse produite. Or c'est l'une des raisons de la crise, l'autre étant l'impossibilité pour la planète de soutenir nos consommations croissantes. La hausse de la part du salarié par l'augmentation de son temps libre est donc plus que jamais d'actualité : et la perspective d'une « troisième vie » au moment de la retraite reste sa forme la plus populaire.

Pourtant, le système doit être profondément repensé, parce qu'il est incapable de réduire les inégalités sociales. A 60 ans, un ouvrier a une espérance de vie inférieure de 7 ans à celle d'un cadre. Moins d'une femme sur deux parviennent à valider une carrière complète. Et les jeunes, de stage en stage, mettent si longtemps à trouver un emploi qu'ils se préparent une retraite ridicule. Or, à 8 500 euros par an, le minimum-vieillesse ne protège plus de la pauvreté. Enfin, le système français des retraites est illisible. Une protection sociale opaque pour le citoyen nuit au vivre-ensemble.

Face à ces errances, le système doit évoluer pour prendre en compte la diversité des parcours individuels, de leur pénibilité, tout en garantissant un cadre collectif solidaire. La cotisation doit prendre en compte ces différences, et ne doit plus être la seule source du droit à la retraite.

L'obtention de « trimestres » gratuits pour d'autres activités que le travail salarié est nécessaire, car la création de richesses ne passe plus uniquement par le salariat, et parce que les parcours « atypiques », qui se généralisent, sont injustement sanctionnés. Ainsi, le bénévolat, la prise en charge de personnes dépendantes, les périodes de parentalité, pour les femmes comme pour les hommes, les années d'études et d'apprentissage créent cohésion sociale et prospérité, mais ne contribuent pas aux droits à la retraite. Pareil pour les stages, qui ne permettent de cotiser qu'à partir d'un niveau élevé de cotisation. Les meures Ayrault vont donc dans le bon sens mais restent loin du compte. Enfin, il faut un droit au départ en retraite en douceur, avec aménagement du poste et réduction progressive et négociée du temps de travail.

La conquête du temps libre après la retraite est une forme naturelle de redistribution de la productivité. Depuis les années 1980, ces gains sont de plus en plus mal partagés. En dépit de la crise, cette tendance s'est encore renforcée au détriment des salariés. Encore une raison de remettre en cause le financement de la retraite par les seules cotisations prélevées sur le travail. La retraite est un droit de la personne humaine plutôt qu'un droit du salarié ! La fiscalisation du système de retraite doit être amorcée, via la taxation des revenus du capital, et au-delà, via une réforme fiscale d'ampleur incluant la taxation de la pollution, puisque celle-ci est cause de difficultés futures.

Mais, pour nous écologistes, une réforme juste et efficace du système de retraites ne s'arrête pas aux questions de financement et d'annuités. Car tout est lié. Ainsi, il faut « dé-précariser » l'emploi, car enchaîner les petits boulots condamne à une retraite dérisoire. Il faut améliorer les conditions de travail, de logement, d'alimentation pour que chacun puisse vieillir en bonne santé. Enfin, il faut passer d'une logique de salaire différé à celle d'un revenu universel, incluant la création d'un revenu de base inconditionnel.